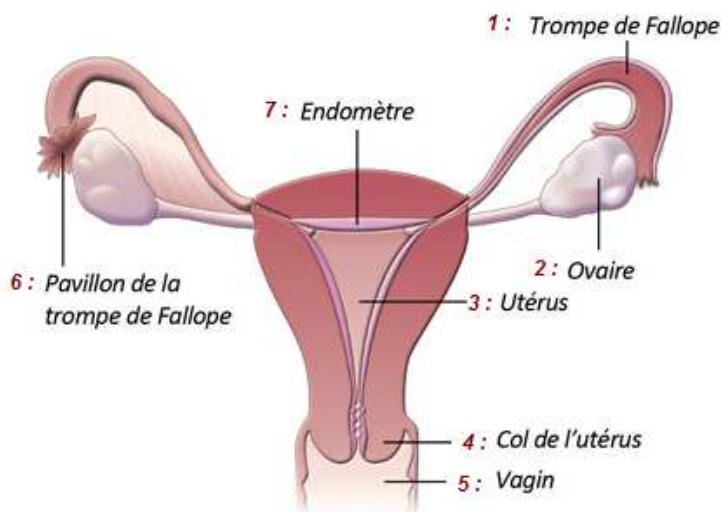


Proposition de corrigé rédigé et barème officiel

Il ne s'agit que d'une proposition de réponses justes, toute réponse adaptée et cohérente peut être acceptée par le jury.

1. Sophie

- 1.1 Deux conséquences de la toxoplasmose sur le fœtus : déficit intellectuel, cécité et/ou surdité en fonction de l'âge de la grossesse.
Quatre moyens de prévention de la toxoplasmose : laver soigneusement les crudités, consommer des viandes bien cuites, éviter le contact avec les chats, se laver les mains après un contact potentiellement contaminant. (Se laver les mains avant de manger, faire une prise de sang tous les mois... ou toutes autres réponses pertinentes)
- 1.2 Définition de la notion de handicap : Constitue un handicap, au sens de la loi de 2005, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.
Le handicap de Sophie est un handicap mental (QI à 60 : déficience légère) et congénital (contamination par le toxoplasme lors de la grossesse de sa mère).
- 1.3 3 moyens de prévenir ce type de handicap et leurs intérêts :
Avant la grossesse : -vaccination pour éviter la rubéole
-campagnes d'information et d'éducation à la santé afin de sensibiliser les futures mères
-conseil génétique en cas d'antécédents familiaux pour évaluer les risques.
Pendant la grossesse : -suivi médical de la grossesse associé à une bonne hygiène de vie : examens prénataux, analyses biologiques, échographie... pour dépistage.
- 1.4 2 moyens de contraception peuvent être proposés à Sophie : l'implant et le stérilet qui sont simples à gérer pour des personnes déficientes intellectuelles.
Le principe d'action de l'implant : l'implant libère une hormone progestative qui agit en bloquant l'ovulation et épaissit la glaire cervicale empêchant la montée des spermatozoïdes parallèlement à une modification de la paroi utérine qui empêche la nidation.
Le principe d'action du stérilet : le stérilet ou DIU (dispositif intra-utérin) provoque une inflammation de l'endomètre empêchant la nidation.
- 1.5 Schéma de l'annexe 1 :



Source : hpsj.fr

Titre : L'appareil génital féminin

Lieux d'action des moyens de contraception proposés :
Pour l'implant : ovaires, utérus et col de l'utérus
Pour le stérilet : endomètre, utérus et trompes utérines

- 1.6 Description du cycle ovarien : Sous l'effet des œstrogènes, un follicule se développe puis arrive à maturation (follicule de De Graaf). Au moment du pic de LH (hormone lutéinisante), il y a expulsion de l'ovocyte et, en absence de fécondation, évolution en corps jaune qui dégénère ensuite.

Description du cycle utérin : Le cycle débute par les règles (menstruations) puis la muqueuse utérine s'épaissit et s'y développent des artérioles. En absence de fécondation, de nouvelles menstruations apparaissent pour recommencer un nouveau cycle.

- 1.7 L'effet de la curatelle sur la décision de Sophie de prendre une contraception : Sophie est la seule personne à pouvoir consentir aux actes médicaux, le curateur n'intervient pas sur cette décision, il a juste un rôle de CONSEIL.
- 1.8 Le surpoids correspond à la situation d'une personne dont l'IMC est compris entre 25 et 29,9 alors que l'obésité correspond à la situation d'une personne dont l'IMC est égal ou supérieur à 30.
Sophie ayant un IMC de 31,6 elle est obèse de classe 1.
Les conséquences à long terme de cet état pondéral sont : des difficultés respiratoires, des difficultés à se déplacer, des risques de maladies cardio-vasculaires, du diabète, de l'arthrose, une stigmatisation...
Les moyens de prévention de l'obésité sont : éviter les produits sucrés, le grignotage, les plats industriels, les aliments gras. Favoriser les fruits et légumes (5 par jour), avoir une activité physique régulière...
- 1.9 4 facteurs qui concourent à mettre en valeur les préparations culinaires :
La qualité de l'aliment, l'hygiène diététique, une présentation attractive (critères organoleptiques), le respect des habitudes alimentaires, la convivialité des repas, une bonne température des repas...
- 1.10 Le maintien des Préparations Culinaires Élaborées à l'Avance (PCEA) à 63°C à cœur, de la préparation à la distribution nécessite de disposer du matériel de maintien de la température et de faire des contrôles réguliers avec un thermomètre sonde.
- 1.11 Les 4 facteurs « action chimique », « action mécanique », « température » et « temps » sont interdépendants dans les opérations de nettoyage : en effet, le fait d'augmenter un facteur en fait diminuer un autre et inversement. Par exemple, l'augmentation de la température de l'eau de lavage peut faire diminuer le temps d'action du détergent.
- 1.12 Pour améliorer le confort acoustique de l'appartement actuel de Sophie, plusieurs mesures peuvent être mises en place telles que l'isolation des murs avec des panneaux de laine minérale associés à des plaques de plâtre, l'isolation des fenêtres avec du double ou du triple vitrage, l'étanchéité des fenêtres grâce à des joints en mousse, la pose de volets isolants ou de rideaux intérieurs épais... toutes ces mesures ont pour effets de réduire ou absorber les bruits extérieurs et donc d'améliorer le confort acoustique de l'appartement de Sophie.

2. Paul

- 2.1 Le handicap de Paul est un handicap moteur (physique), acquis (suite à une lésion de la moelle épinière, il a les 2 membres inférieurs paralysés = paraplégie).
Les conséquences sur sa vie quotidienne et sociale sont : il ne peut plus exercer son métier (professeur d'EPS), il a perdu son autonomie dans les activités de la vie quotidienne, ses déplacements sont difficiles, il est divorcé, il se repli sur lui-même, il a des dépenses supplémentaires liées à l'aménagement de son logement, de sa voiture...
- 2.2 Un nerf moteur conduit l'influx nerveux du système nerveux central vers les muscles alors qu'un nerf sensitif conduit l'influx nerveux des organes sensoriels (récepteurs) vers le système nerveux central.
Le nerf mixte contient à la fois des fibres motrices et des fibres sensitives.
- 2.3 3 actions de sécurité à mettre en œuvre lors de l'installation de Paul au fauteuil roulant et leurs justifications :
- Mettre les freins pour éviter les chutes
 - Remonter les repose-pieds pour éviter les blessures
 - Respecter les règles d'ergonomie du professionnel pour protéger son dos, les articulations et limiter les TMS.
 - Utiliser du matériel de prévention des escarres pour protéger les points d'appui...
- 2.4 L'entourage de Paul ou d'une personne en situation de handicap peut avoir différentes réactions :
- être choqué à l'annonce du handicap ou en constatant la diminution des fonctions sociales,
 - être dans le déni et refuser la réalité,
 - être en colère, ressentir un sentiment d'injustice,
 - Ne pas accepter la situation et quitter, se séparer du conjoint,
 - Accepter et surprotéger la personne en situation de handicap, se sentir utile en tant qu'aidant
 - être mal à l'aise dans les relations face au handicap et préférer fuir, s'éloigner.
- 2.5 Deux missions de la MDPH : accueillir, informer, accompagner et conseiller les personnes handicapées et leur famille. Sensibiliser les citoyens aux handicaps, orienter et insérer la personne handicapée.
Quatre missions de la CDAPH : évaluer les besoins de la personne en situation de handicap, vérifier le taux d'incapacité, se prononcer sur l'orientation de la personne handicapée, élaborer le PPC, désigner les établissements ou services répondant aux besoins de la personne handicapée et statuer sur l'accompagnement.

- 2.6 En cas d'intolérance au gluten, il faut supprimer de l'alimentation le gluten contenu dans certaines céréales (blé, orge, seigle, avoine) et ne plus consommer d'aliments en contenant (viennoiseries, pizza, pain, pâtes, céréales...)
En cas de non respect de ces mesures, il y a des conséquences nutritionnelles telles qu'une malabsorption des minéraux (calcium, fer) et des vitamines (B9) qui peuvent entraîner carences et malnutrition, voire un retard de croissance.
- 2.7 Règles générales de sécurité et d'hygiène à appliquer en restauration collective pour la préparation, le rangement des produits alimentaires : respecter la marche en avant, avoir une tenue propre et adaptée, utiliser un matériel nettoyé, vérifier les DLC/DLUO (ou date de durabilité minimale) des denrées, respecter la chaîne du froid et les températures de conservation, appliquer la règle du premier entré/premier sorti, stocker dans un endroit frais, sec, à l'abri de la lumière, des rongeurs et des insectes.
Précautions visant à limiter les risques d'allergie et d'intolérance : tenir à jour un document écrit sur la présence d'allergènes dans les plats proposés, vérifier les étiquettes des matières premières utilisées, éviter les contaminations (contact, décors, chapelure, croûton, biscuit) : préparer dans une zone isolée, utiliser des ustensiles spécifiques, identifier les préparations sans gluten, stocker les denrées spécifiques dans un local fermé.
- 2.8 La diarrhée se définit comme étant une émission de selles liquides, abondantes et fréquentes durant une période prolongée (au moins 3 selles molles ou liquides par jour, ou à une fréquence anormale pour l'individu.)
Deux conséquences potentielles de la diarrhée sur l'état de santé de Paul : Déshydratation, perte de poids, asthénie, perte d'électrolytes...
- 2.9 Dans le cas de l'épisode diarrhéique de Paul, il faut respecter son régime alimentaire (supprimer les aliments contenant du gluten), le réhydrater, limiter les aliments contenant des fibres et privilégier les aliments riches en pectine.
- 2.10 L'escarre apparaît suite à une compression des tissus cutanés entre deux plans durs qui stoppe la circulation sanguine et empêche l'apport d'oxygène aux cellules entraînant leur mort, les tissus se nécrosent.
Quatre facteurs favorisant un risque d'escarre chez Paul : l'incontinence urinaire et fécale entraînant une macération, la pression prolongée due à l'immobilisation, les troubles neurologiques et nutritionnels.
- 2.11 Un régime hyper protidique est prescrit : il s'agit d'augmenter l'apport en protéines dans la ration alimentaire par des aliments ou des compléments alimentaires.
Justification : les protéines permettent une reconstruction des tissus cutanés et une meilleure résistance. Elles préviennent l'apparition des escarres et la fonte musculaire.
- 2.12 Les liens professionnels existants entre les personnels du foyer « Les Acacias » sont de deux types :
-il existe un lien hiérarchique : c'est un lien d'autorité qui précise qui est responsable, qui donne les ordres. Par exemple la directrice et les différentes équipes.
-il existe les liens fonctionnels : entre les professionnels spécialisés et compétents dans un domaine et qui exercent des activités ensemble sans qu'il existe un lien hiérarchique entre eux. Par exemple entre l'équipe éducative et l'équipe médicale.
- 2.13 Les différentes modalités de transmissions entre les personnels du service et leurs intérêts :
-Les transmissions orales : elles favorisent la concertation et le dialogue ; elles sont simples et rapides et permettent la prise de décisions collectives.
-les transmissions écrites : elles sont plus complètes et plus précises et permettent de garder une trace, à caractère durable et légal sur le plan juridique.
Elles permettent d'assurer la continuité des soins.
- 2.14 Le projet de vie se définit comme étant la construction et la mise en œuvre d'actions permettant de répondre aux besoins et souhaits de la personne handicapée en prenant en compte son activité, sa santé, son mode de vie et ses relations.
2 freins à la mise en place du projet de vie de Paul : suite à sa déprime, Paul ne s'investit pas ; il y a une incohérence entre l'orientation de l'ESAT et le projet d'animateur sportif ; la rupture sociale de Paul n'est pas compatible avec une intégration rapide.

Baccalauréat Professionnel

Accompagnement, soins et services à la personne

Options « À domicile » et « En structure »

Epreuve E2 : Analyse de situation(s) professionnelle(s)

FICHE RECAPITULATIVE DES NOTES	Candidat n° :
-----------------------------------	---------------

N° question	Barème			
	BIO	SMS	Nutrition	Techno
1.1	/3			
1.2		/4		
1.3		/3		
1.4	/4			
1.5	/4.5			
1.6	/4			
1.7		/1		
1.8			/4.5	
1.9			/2	
1.10				/2
1.11				/2
1.12				/1
2.1		/3.5		
2.2	/3			
2.3				/3
2.4		/4		
2.5		/3		
2.6			/3	
2.7				/3
2.8	/3			
2.9			/1.5	
2.10	/4			
2.11			3	
2.12		/4		
2.13				/3
2.14		/4		
Sous-total*				
Total*	/80			
Note à reporter	/20			

*à vérifier 2 fois

BCP ASSP	Code : 1606-ASP T 2	Session 2016	Fiche de notation
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1/1